

Polices municipales, sécurité civile... Bruno Retailleau affine sa feuille de route

CLUB PRÉVENTION SÉCURITÉ, le 10 avril 2025



Lors du bilan de leurs six mois au ministère de l'Intérieur, les ministres Bruno Retailleau et François-Noël Buffet ont précisé, ce jeudi 10 avril, le calendrier des futurs textes de loi sur les polices municipales et la sécurité civile, et donné les contours de la prochaine stratégie nationale de prévention de la délinquance.

À l'occasion de son bilan après six mois d'exercice, Bruno Retailleau a bien sûr parlé d'immigration, mais pas seulement. Le ministre de l'Intérieur a aussi fait le point sur le chantier de la sécurité locale. Il a salué le vote de la proposition de loi narcotrafic, qui au moment de sa prise de parole était examinée en commission mixte paritaire. Il a notamment souligné l'importance de plusieurs mesures pour les maires, « sensibles » au recours facilité à la fermeture administrative de commerces, prévu par la loi.

N'hésitant pas à affirmer que « le consommateur n'est pas une victime », Bruno Retailleau a salué les premiers résultats des « villes de sécurité renforcée », dispositif initié le 14 février dans une trentaine de villes sujettes à la délinquance et aux trafics. Les exemples de Nantes (Loire-

Atlantique), Grenoble (Isère) ou Nîmes (Gard) ont été affichés comme autant de réussites.

Les polices municipales voient le bout du tunnel

François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, a pris le relais pour évoquer ses trois priorités pour la sécurité du quotidien. Il a d'abord parlé de transport, soulignant l'adoption de la loi sûreté dans les transports bientôt examinée par le Conseil constitutionnel. Il a aussi évoqué la sécurité routière, et la conduite d'un grand plan de contrôle des bus scolaires et de leurs conducteurs.

Le ministre s'est surtout arrêté sur sa troisième priorité : la concrétisation du Beauvau des polices municipales. Cinq axes, comme autant de lignes directrices du texte de loi attendu « avant l'été », ont été définis : accroître les compétences des agents, renforcer leurs moyens et équipements, reconnaître leur évolution, mieux coordonner les forces de l'ordre et simplifier la formation.

Un cadre pour la prévention de la délinquance

Le ministre a aussi évoqué son prochain chantier : la présentation de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2025-2030. Elle s'articulera autour de la parentalité, du repérage précoce des individus à la dérive et de l'adaptation au rajeunissement des délinquants. Elle s'attachera également à « renforcer le rôle des maires et des élus locaux dans la gouvernance de la prévention », en donnant « plus de muscle » aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Aussi, si un comité interministériel se réunissait « entre avril et mai pour officialiser ensuite le schéma national », il faudrait attendre septembre pour voir s'opérer une réorientation du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) vers une approche plus centrée sur la prévention, comme l'avait confié ce mardi Étienne Apaire, son secrétaire général.

Un texte sur la sécurité civile confirmé « avant l'été »

Sous les yeux de Julien Marion, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, François-Noël Buffet a enfin souligné son projet d'aboutir, là encore « avant l'été », à un texte de loi sur la sécurité civile.

Celui-ci doit venir concrétiser les travaux menés dans le cadre du deuxième Beauvau engagé par le gouvernement, qui s'est conclu en début d'année. Le ministre a notamment insisté sur l'enjeu de perte de sens du métier. Une grande campagne de communication devrait, dans cette optique, être bientôt diffusée.